

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce conseil m'est inutile, quelle que soit la remarque.

L'hon. M. MacEachen: Le très honorable chef de l'opposition m'a souvent demandé de mettre la Chambre dans le secret. Je regrette que lui-même ne l'ait pas fait et qu'il ne nous ait pas informés s'il occupera ou non son siège lorsque nous reprendrons nos travaux, le 25 septembre. Pour ma part j'espère sincèrement qu'il y sera à notre retour en septembre car, sans sa présence, le Parlement ne serait plus le même. (*Applaudissements*)

L'hon. M. Churchill: Était-ce là une plainte?

M. Knowles: Le ministre me permettrait-il une question?

M. l'Orateur: Le ministre désire-t-il répondre aux questions?

L'hon. M. MacEachen: Une question, monsieur l'Orateur.

M. Knowles: Monsieur le ministre, n'est-ce pas exact que le débat, la «dispute», comme dit le ministre, n'est pas simplement dû à un seul grief personnel, mais au fait que le gouvernement n'a pas rempli sa promesse à l'endroit des fonctionnaires retraités?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne s'est jamais engagé à régler cette question avant le congé d'été.

M. Knowles: A plus forte raison, nous ne devrions pas nous ajourner.

M. Peters: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le député fait-il un rappel au Règlement?

M. Peters: Je soulève la question de privilège. J'ai écouté très attentivement lorsque le ministre a dit que j'avais procédé d'après...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle au député que l'on a suffisamment enfreint le Règlement aujourd'hui; il faudrait essayer de l'observer maintenant dans une certaine mesure. Si le député veut poser la question de privilège, elle devrait être valable, et ne pas simplement relancer le débat auquel la déclaration du ministre aurait dû mettre fin.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, ma question de privilège se fonde sur la déclaration du ministre qui a affirmé que j'avais procédé d'après de fausses prémisses.

[L'hon. M. MacEachen.]

L'hon. M. Churchill: C'est un point qui amorcerait un débat.

M. Scott (Danforth): Que les députés là-bas se tiennent tranquilles, et nous finirons plus rapidement.

• (3.10 p.m.)

M. Peters: Monsieur l'Orateur, je ne diffère pas d'opinion avec le ministre quant aux autres observations qu'il a faites. Toutefois, il a conclu que j'étais mal renseigné ou que j'employais un faux prétexte quand j'ai dit que la forme même de cette motion a ouvert la porte à l'abus qui s'est produit. Je crois que c'est vrai. Le ministre a déclaré que la sanction royale doit suivre les bills des subsides qui ont été présentés et qu'aucun autre projet de loi ne pouvait être présenté à moins qu'il soit suivi d'un autre bill des subsides. Le point que je voulais faire ressortir, c'est...

Une voix: La question de privilège ne se pose pas.

M. Peters: Ma fois, j'estime que la question de privilège se pose, quoi qu'en pensent les vis-à-vis. A l'origine, l'objet de cette motion était...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait exposer sa question de privilège. Jusqu'ici, rien n'indique qu'il ait vraiment une question de privilège à poser.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, le ministre a dit que la prémisse qui m'amenait à conclure que la motion était tout à fait étrangère au problème dont nous sommes saisis était fausse. Elle n'était pas fausse. Tout le raisonnement découlait de la partie que voici du libellé de la motion:

...la sanction royale des bills de finances mentionnés au paragraphe (5) de l'ordre spécial établi le lundi 26 juin 1967 et de toutes autres mesures...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois interrompre le député. Il continue d'argumenter. Le député veut discuter l'interprétation que le ministre a donnée à ses remarques, et si je lui permettais de faire sa déclaration, les députés de l'autre côté pourraient invoquer la question de privilège pour contester l'interprétation donnée par le député à l'interprétation qu'a donnée le ministre des remarques du député de Winnipeg-Nord-Centre. Nous pourrions continuer pendant longtemps.

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?